



AUTOMOBILE CLUB DE L'OUEST

DÉLÉGATION TERRITORIALE DE L'ORNE 61

Le dimanche 22 septembre 2024 à Alençon (Orne)
La Délégation Territoriale de l'Orne
organise un rassemblement de voitures et motos,
anciennes et sportives, sur le thème

LES ALLEMANDES D'EXCEPTION



Organisation de la journée :

08h30 – 9h30 : Pointage obligatoire en présence de votre véhicule au podium d'accueil situé place de l'hôtel de ville
Installation des véhicules en fonction de leur marque (des placiers vous donneront les consignes)
– Sous la Halle au Blé : exposition des voitures et motos exceptionnelles de marques allemandes
– Sur la place Masson : les véhicules de marques allemandes
– Sur la place Foch : les autres véhicules quelle que soit la marque
Un café d'accueil vous sera proposé au sein de la Halle au blé après votre installation,
Entre 10h et 12h : Balades à la découverte du patrimoine de la ville
12h30 : Inauguration officielle de l'exposition en présence des élus, place Masson
13h – 14h : Repas convivial servi dans les coursives de la Halle au Blé (pour les participants)
Entre 14h et 16h : Reprise des balades
17h : Clôture de la manifestation

Coupon à compléter et à retourner avant le **11/09/2024**

Par mail : autopassion61@gmail.com

ou par courrier : **ACO – Bureau de la DT.61 – 6 rue Louis Rousier – 61 000 ALENÇON**

IDENTITÉ :

Monsieur Madame

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Mail : _____ @ _____

Membre A.C.O. : OUI, membre n° _____ NON

VÉHICULE :

Marque : _____ Modèle : _____ Année : _____



BALADES :

Il vous est proposé de participer à des balades, à la découverte du patrimoine de la ville : ces balades ne sont aucunement obligatoires et restent à votre libre appréciation.

En acceptant de participer à l'une des balades, je déclare :

- Renoncer à tout recours, tant à l'encontre de La Délégation Territoriale 61 et/ou ses Assureurs, que de ses partenaires ou personnes rattachées, en cas d'accident survenant au cours de la journée du 22 septembre 2024
- Aucune séance de roulage n'est organisée, et donc tout dommage sera sous mon entière responsabilité, à mes risques et périls, renonçant ainsi irrévocablement pour moi-même et tous mes ayants droits, à tout recours, à quel titre que ce soit, contre les organisateurs, les équipes de secours ainsi que les assureurs des personnes et sociétés précitées
- De par mon inscription à la journée du 22 septembre 2024, être titulaire d'une garantie "Responsabilité Civile Automobile" pour les dommages causés aux tiers, en vigueur au jour de la manifestation
- Avoir connaissance de l'intérêt de souscrire d'une part un contrat d'assurance de personnes garantissant mes dommages corporels et d'autre part un contrat d'assurance de dommages garantissant les dégâts subis par mon véhicule
- Attester que mon véhicule est en état de fonctionnement et conforme aux règles du code de la route, et est bien bénéficiaire d'un contrôle technique valide jusqu'au 23 septembre 2024
- Reconnaître être seul responsable de mon véhicule et m'engage à ne pas le prêter à un autre conducteur sans que celui-ci n'ait acquitté les mêmes droits de stationnement et signé un document identique, en accord avec l'organisateur ou son représentant.

Fait à : _____ , le : _____

Signature

Réservation des repas (boissons non comprises, à régler sur place en sus) :

Le repas se compose de : Kir, salade, viande froide, fromage et pâtisserie, au prix de 16 € / boissons non comprises

1 repas offert par véhicule / Le 2nd repas à demi-tarif soit 8 € / 16 € par repas supplémentaire

- 1 repas offert Gratuit
- 2nd repas à demi-tarif 1 x 8,00 €
- Repas supplémentaire _____ x 16,00 €

Total à devoir : _____ €**, par chèque à l'ordre de SASU PERDIS et à joindre à ce coupon**

Merci à nos partenaires :

